**Théophile PÉNIGAUD de MOURGUES**

Ancien étudiant de l’**ENS de Lyon**

**Agrégé** et **docteur** en philosophie

**Qualifié** aux fonctions de Maitre de Conférences dans les sections **04** (sciences politiques) et **17** (philosophie) du CNU.

Adresse professionnelle :

Laboratoire **TRIANGLE**

ENS de Lyon – site René Descartes

15 parvis René Descartes

69007 LYON

Téléphone : 06 78 18 30 31

Email : [theophile.penigaud@ens-lyon.fr](mailto:theophile.penigaud@ens-lyon.fr)

**CURRICULUM VITAE ANALYTIQUE**

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE 2

2. FORMATION 3

3. PUBLICATIONS 4

4. RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES ET INITIATIVES DE RECHERCHE 6

5. COMMUNICATIONS ORALES 8

6. ENSEIGNEMENTS 10

7. QUELQUES RÉSUMÉS DE COURS 12

8. PRÉSENTATION DE QUELQUES TRAVAUX SCIENTIFIQUES 16

# **1. PRESENTATION SYNTHETIQUE**

**Domaines de recherche**

Histoire de la pensée politique :

* J-J Rousseau, ses sources, ses interlocuteurs théoriques, ses réceptions modernes et contemporaines
* Théories du droit naturel, de la souveraineté, du gouvernement et des mœurs : XVIIe-XVIIIe siècles.

Philosophie politique contemporaines :

* Théories de la démocratie : démocratie délibérative (J. Rawls, J. Habermas), démocratie épistémique (J. Elster, D. Estlund), souveraineté du peuple, innovations démocratiques (assemblées tirées au sort), luttes pour la reconnaissance (C. Taylor, A. Honneth), revendications de droit.
* Philosophie politique analytique : Rawls et ses critiques en particulier
* Philosophie politique française : G. Deleuze, P. Bourdieu, J. Rancière, E. Balibar

**Domaines d’enseignement**

Cours généralistes (CM et TD en LICENCE) en **philosophie politique, philosophie du droit, philosophie morale, histoire de la philosophie moderne**.

Cours spécialisés (CM niveau L3, MASTER I et MASTER II) sur la démocratie délibérative et l’action climatique, le débat Rawls/Habermas, les approches épistémiques de la démocratie, la pensée politique de Rousseau…

Cours de philosophie générale et méthodologie, **préparation aux concours (CAPES et agrégation).**

Cours de philosophie en classe terminale (4 ans) et en CPES (classes passerelles vers l’enseignement supérieur) à l’ENS de Lyon

**Synthèse des publications**

1 livre en nom propre *à paraître* (*Classiques Garnier*)

1 direction d’ouvrage collectif (*ENS éditions*)

1 coordination de dossier de revue (*Raisons Politiques*)

3 articles dans des revues à comité de lecture (*Astérion, The European Journal of the History of Economic Thought, Consecutio Temporum*)

+ 1 à paraître (*Raisons Politiques*)

5 chapitres de livre (*Classiques Garnier, ENS éditions, Mare et Martin*)

1 notice de dictionnaire (*R. Laffont*)

2 comptes rendus (*Revue Française de Sciences Politiques*)

1 recension à paraître (*La Vie des Idées*)

# **2. PARCOURS ACADEMIQUE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * AUDITIONNÉ sur un poste de Maître de conférences en philosophie politique et du droit à l’Université de Nantes. **Classé** 5ème. * QUALIFICATION aux fonctions de Maître de conférences en philosophie (section CNU 17) et sciences politiques (section CNU 4) * DOCTORAT en philosophie de l’Université de Lyon, opéré par l’ENS de Lyon   Jury de soutenance : Céline Spector (Professeure des Universités, Université Paris IV, Présidente), Florent Guénard (Maitre de conférences, ENS Ulm, rapporteur), Bruno Bernardi (Professeur de CPGE, HDR, examinateur), Gabriella Silvestrini (Professeure des Universités, Université du Piémont Oriental, rapporteure), Charles Girard (Maitre de conférences, Université Lyon 3, examinateur) et Michel Senellart (Professeur des Universités, ENS de Lyon, directeur de thèse).  *Félicitations* orales (plus de mention officielle) à l’issue de la soutenance |  | Juin 2020  2019  Septembre 2018 |
| * MASTER 2 Histoire de la philosophie, ENS de Lyon, *Mention Très Bien* |  | 2011-2012 |
| * AGRÉGATION de philosophie (option latin)   + **Rang : 2ème** |  | 2011 |

**Bourses / Financements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * Financement du laboratoire junior MAAD (2018-2019, renouvelé jusque fin 2021) par l’ENS de Lyon |  | Avril 2018-… |
| * Bourse régionale « Explo’RA Doc » cumulable au contrat doctoral pour mobilité doctorale (Université de Montréal, Québec) |  | Janvier-juin 2015 |
| * Contrat doctoral fléché normalien et Activité Complémentaire d’Enseignement (monitorat) à l’ENS de Lyon |  | 2012-2015 |

**Séjour de recherche :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * Visiteur de recherche au Centre de Recherche en Éthique de l’Université de Montréal, sous la supervision de Christian Nadeau |  | Janvier-Juin 2015 |

# **3. PUBLICATIONS**

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Ouvrage :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + *Défendre les droits du peuple. Concepts et contexte de la philosophie politique de Rousseau*, Paris, Classiques Garnier (coll. PolitiqueS). |  | À paraître |

Direction d’ouvrage :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + *La reconnaissance avant la reconnaissance. Archéologie d’un concept philosophique moderne*, dir. Emmanuel Renault, Théophile Pénigaud de Mourgues et Francesco Toto, Lyon, ENS éditions (coll. « la croisée des chemins »). |  | Novembre 2017 |

Articles dans des revues à comité de lecture :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + « Intérêt commun ou intérêt général ? De l'enjeu d'une décision terminologique chez Rousseau », *Astérion* (revue en ligne), n°17. |  | Novembre 2017 |
| * + “The Political Opposition of Rousseau to Physiocracy : Government, Interest, Citizenship”, *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 22, issue 3, p. 473-499. |  | Avril 2015 |
| * + « Quelle politique de la reconnaissance chez Rousseau ? Une étude conceptuelledes *Considérations sur le gouvernement de Pologne* », *Consecutio Temporum*, n°6 (revue en ligne). |  | Mai 2014 |

Chapitres d’ouvrages :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + « Entre républicanisme, droit naturel et théories de la souveraineté : la rupture rousseauiste avec l’idéal de constitution mixte », dans *Constitution mixte : généalogie d’une idée*, dir. Stavroula Kefalonitis, Paris, Classiques Garnier. |  | Accepté, à paraître |
| * + (avec Christophe Salvat) « Représenter la volonté générale : Rousseau et son héritage paradoxal », *Les défis de la représentation. Langages, pratiques et figurations du gouvernement*, dir. Manuela Albertone et Dario Castiglione, Paris, Classiques Garnier, p. 115-137. |  | Novembre 2018 |
| * + « Amour-propre et opinion dans Rousseau : vers une anthropologie politique de la reconnaissance », *La reconnaissance avant la reconnaissance. Archéologie d’un concept philosophique moderne*, dir. Emmanuel Renault, Francesco Toto, Théophile Pénigaud de Mourgues, Lyon, ENS éditions, p. 195-209. |  | Novembre 2017 |

PHILOSOPHIE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Coordination de dossier :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + « Le tirage au sort en politique à l’épreuve des conflits », *Raisons Politiques*. |  | À paraître |

Article :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + « Intérêts particuliers et bien commun dans les assemblées citoyennes » dans *Le tirage au sort en politique à l’épreuve du conflit*, numéro spécial de *Raisons Politiques*, coord. Lionel Cordier, Marie Montagnon et Théophile Pénigaud de Mourgues. |  | En évaluation |
| * + (L-G. Giraudet et al.) ‘Deliberating on Climate Action : Insights from the French Citizens’ Convention for Climate’, PNAS |  | En évaluation |

Chapitre d’ouvrage :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + « Citoyenneté et participation après le tournant épistémique de la démocratie délibérative », dans *Démocratie et citoyenneté(s)*, dir. Félicien Lemaire, Paris, Mare et Martin.   Notice de dictionnaire :   * + « Démocratie », dans *Dictionnaire Deleuze, suivi de : Vocabulaire Guattari*, coord. Dorian Astor, Paris, Laffont. |  | 2021  2021 |

Comptes-rendus :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * + *Utopophobia. On the Limits (If Any) of Political Philosophy*. David Estlund, Princeton, Princeton University Press, 2019, *La vie des idées* |  | 2020 |
| * + *Démocratie*, S. Hayat, Paris, Anamosa, 2020, *Revue Française de Sciences Politiques,* 70(5). |  | 2020 |
| * + *An Epistemic Theory of Democracy*, Robert E. Goddin and Kay Spierkermann, Oxford, Oxford University Press, 2018, *Revue Française de Sciences Politiques,* 69(5-6), p. 917-919. |  | 2019 |

# **4. RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES ET INITIATIVES DE RECHERCHE**

* **Évaluateur** pour *Political Studies* et *Consecutio Rerum*
* Chercheur rattaché à **TRIANGLE – UMR 5206**
* Membre du GIS démocratie et participations : **chercheur-observateur** de la **Convention citoyenne pour le climat**
* Membre du groupe de recherche en **philosophie du droit** de Lyon (**DroitPhiL**)
* Responsable du **laboratoire junior** MAAD (**Mutations et Approches Actuelles de la Démocratie**) à l’ENS de Lyon.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| (Avec Lionel Cordier et Marie Montagnon) Ce laboratoire se propose d’approcher les mutations actuelles de la démocratie de façon interdisciplinaire, à la croisée des sciences politiques, de la philosophie politique et de l’histoire des idées. |  | Avril 2018 – Décembre 2020 |

**Organisation de colloques et journées d’étude :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * (avec Laetitia Simonetta) colloque international « Rousseau : humanité et citoyenneté » à l’ENS de Lyon, soutenu par TRIANGLE (UMR 5206), l’IRPHIL (EA 4187) et l’IHRIM (UMR 5317). * Organisation d’une table ronde à l’ENS de Lyon autour du livre de Charles Girard, *Délibérer entre égaux*, Paris, Vrin, 2019. Discutant-e-s : Odile Tourneux (ENS de Lyon), Théophile Pénigaud (ENS de Lyon) et Nathanael Colin-Jaeger (ENS de Lyon) * (avec Marie Montagnon et Lionel Cordier) colloque international « Le tirage au sort en politique : état des lieux et perspectives contemporaines. Regards croisés entre sciences sociales et théorie politique » à l’ENS de Lyon, soutenu par le MAAD, l’ENS de Lyon (manifestations scientifiques), et Triangle (UMR 5206). * (avec Marie Montagnon et Laurine Thizy) journée d’étude « La démocratie et le genre » à l’ENS de Lyon, organisée par les laboratoires junior MAAD et Corps Ordonnés * (avec Raphael Barat) : journée d'étude interdisciplinaire (philosophie, histoire) « Rousseau et Genève : démocratie, souveraineté et citoyenneté. Pour un regard croisé entre philosophie et histoire » soutenu par Triangle (UMR 5206) et le LAHRHA (UMR 5190) à l’ENS de Lyon |  | (reporté) 8 et 9 juin 2020  6 mai 2020 (en ligne)  10 et 11 octobre 2019  30 avril 2019  3 novembre 2017 |
| * (avec Flora Champy) : journée d’étude « La leçon des antiques : le devenir des concepts politiques antiques à l’époque moderne » organisée par le REPHAM à l’ENS de Lyon |  | 9 juin 2017 |

# **5. COMMUNICATIONS ORALES**

**Interventions dans des colloques internationaux :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * (Saint-Étienne) « J-J. Rousseau : de la constitution au gouvernement mixte ». Colloque international « Constitution mixte, généalogie d’une idée » organisé par le séminaire « Constitutions mixtes » de l’UMR 5189 HiSoMA, en collaboration avec le programme « Républicanisme et économie » de l’UMR 5824 GATE, s’associe au programme « Politeiai » du Centre Paul Albert-Février de l’UMR 7297 TDMAM, ainsi qu’avec le CEDRE PSL. * (Angers) « Le concept de démocratie ouverte et le problème de la responsabilité ». Colloque international « Citoyenneté(s) et démocratie » dans le cadre du projet CitEr (Alliance Europa), soutenu par le Centre Jean Bodin (Université d’Angers) et le Centre de recherche en histoire internationale et atlantique (Université de Nantes). |  | 9-11 juillet 2019  6 et 7 décembre 2018 |
| * (Turin) (avec Christophe Salvat, chercheur CNRS) « Représenter la volonté générale : Rousseau et son héritage paradoxal ». Colloque international « Les métamorphoses de la représentation : langages et pratiques politiques à l’époque moderne », soutenu par le Centre européen des études républicaines (CEDRE), l’Université de Turin et la fondation Luigi Enaudi. |  | 10-12 novembre 2017 |
| * (Athènes) « La démocratie directe antique chez Rousseau ». Colloque international « tirage au sort et démocratie directe, les témoignages antiques et leur postérité » à l’École Française d’Athènes, soutenu par l'IRAA (CNRS-MSH MOM, Université Lumière Lyon 2), le CSU-CRESPPA (CNRS-Université Paris 8), et l'Association Française de Science Politique. |  | 29-31 octobre 2015 |
| * (Lyon) « Critique politique du despotisme économique : Rousseau lecteur de Le Mercier de la Rivière ». Colloque international « Anti-Physiocratie » soutenu par TRIANGLE (UMR CNRS 5206 – ENS de Lyon, Université Lyon 2, Université de Saint-Etienne), l’IDHE (UMR CNRS 8533, Université Paris 8) et le LED (EA 3391, Université Paris 8). |  | 13 avril 2013 |

**Autres interventions dans des colloques, journées d’étude, tables rondes et séminaires :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * (Lyon) « Le tournant épistémique de la démocratie délibérative » (répondante : Blondine Desbiolles, agrégée et docteure en philosophie de l’Université Lyon 3), dans le cadre du séminaire commun du laboratoire junior Mutations et Approches Actuelles de la Démocratie. * (Lyon) « Jean-Jacques Rousseau et la liberté de parole républicaine », dans le cadre du séminaire sur la liberté d’expression organisé par Charles Girard (Lyon 3, IRPHIL) et Clotilde Nouet (Lyon 3, COMOD/IRPHIL). * (Tours) « Qu’apporte aux décisions la participation de ceux qu’elles concernent ? Un amendement participatif au concept habermassien de politique délibérative », cinquièmes journées doctorales du GIS démocratie et participation. |  | 13 mars 2019  14 février 2019  12 et 13 janvier 2018 |
| * (Lyon) « Les délibérations du peuple dans le *Contrat Social* et le Conseil général de Genève » dans le cadre de la journée d'étude « Rousseau et Genève. Pour un regard croisé entre philosophie et histoire » soutenue par TRIANGLE (ENS de Lyon) et le LARHRA (Université Lyon 2). |  | 3 novembre 2017 |
| * (Paris) « Légitimité procédurale et participation politique » communication à l’occasion d’une journée d’étude interdisciplinaire sur la légitimité organisée par le LAMSADE et l’IRISSO de l’Université Paris Dauphine. |  | 7 juillet 2017 |
| * (Lyon) « Le citoyen du *Contrat Social* a-t-il la parole ? », intervention dans le séminaire sur « Le pouvoir de la parole chez Rousseau » organisé par Flora Champy et Maria Leone dans le cadre des activités du REPHAM (laboratoire junior, ENS de Lyon). |  | 2 mars 2016 |
| * (Montréal). « Participation et délibération dans Rousseau : contribution pour une théorie normative de la démocratie et de la citoyenneté », conférence plénière au CREUM (Centre de Recherche en Éthique de l’Université de Montréal) |  | 23 avril 2015 |
| * (Lyon). « Les sentiments du citoyen : Rousseau critique des Lumières politiques ». Journée d'étude « les sentiments en politique », dans le cadre des activités du laboratoire junior « Sentiment et Modernité », ENS de Lyon |  | 21 octobre 2014 |

**Diffusion de la recherche :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * (Lyon) Rencontre-débat enseignants-étudiants à l’Université Lyon 3 sur le thème : « **Convention citoyenne pour le climat et démocratie participative** **: quel rôle pour les citoyens dans la décision politique ?** » avec Stéphanie Ruphy, Charles Girard et Pierre Auriel. |  | 12 mars 2020 |
| * (Lyon) Rencontre-débat Enseignants-Étudiants à l’Université Lyon 3 sur le thème « **Gilets jaunes : la représentation démocratique en crise ?** » avec Clotilde Nouet, Charles Girard et Pierre-Jean Renaudie. |  | 20 mars 2019 |
| * (Lyon) Conférence à la bibliothèque municipale sur le thème « **Que signifie voter ?** », organisée par le LARHRA (Université Lyon 2). |  | 18 mai 2017 |
| * (Lyon) Présidence de la session « **Les métamorphoses de la notion de loi** » (intervenant-e-s : Anne-Sophie Chambost, François Chénedée et Thierry Delpeuch), dans le cadre du festival de philosophie organisé par les Médiations Philosophiques à l’Université Jean Moulin Lyon 3 |  | 10-12 Novembre 2017 |
| * (Toronto) “**Citizenship and General Will**”. Symposium International “Reinventing Citizenship” organisé par l’International Network for Alternative Academia. |  | 12-14 mai 2014 |

# **6. ENSEIGNEMENTS**

**Enseignement dans le supérieur :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Chargé de cours à l’UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :   * CM Éthique, droit et écologie politique (M2/S3) : « La démocratie délibérative face aux défis du changement climatique » (intervention : 6h) * CM et TD Philosophie morale et politique (L1/S1) : « la faiblesse de la volonté »   Classes préparatoires ECS au Lycée Sainte-Marie de Lyon :   * Colles hebdomadaires (thème : l’animal) |  | 2020-2021 |
| ATER à l’UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 : |  | 2019-2020 |
| * CM Philosophie du droit pénal (L2/S4) : « Introduction à la philosophie du droit pénal » * TD Éthique et droit (L2/S4) : « Revendications de droit, illégalismes et actions en justice : quelle éthique démocratique ? » |  |  |
| * CM & TD Philosophie morale (L1/S1) : « La faiblesse de la volonté » * CM Philosophie morale et politique (L2/S3) : « Rousseau : une philosophie de la liberté » * TD Philosophie du droit (L2/S4) : « Locke et Rousseau » * TD Philosophie morale et politique (L2/S3) : « Introduction à la *Théorie de la justice* de John Rawls » |  |  |
| Chargé de cours à l’UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3   * TD Philosophie du droit (L2/S4) : « Locke et Rousseau ». |  | 2018-2019 |
| * CM Débats et controverses. Normes et pratiques (M2/S3) : « Le débat entre Rawls et Habermas : le philosophe et les citoyens » |  |  |
| ATER (temps plein) à l’UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :   * CM Philosophie politique (L3/S6) : « Les défenses épistémiques de la démocratie » * CM & TD Philosophie moderne (L1/S2) : « Descartes : des *Méditations Métaphysiques* aux *Lettres à Élisabeth* » * CM Histoire de la philosophie (M2/S3) : « Le *Contrat Social* : une interprétation contextuelle » * CM Philosophie morale (L3/S5) : « Rousseau, philosophie morale et critique sociale » * CM Philosophie morale (L1/S1) : « Introduction à la philosophie morale » * Colles dans le cadre de la préparation au CAPES et à l’Agrégation de philosophie |  | 2016-2017 |
| Contrat Doctoral fléché normalien avec Activité Complémentaire d’Enseignement (monitorat) à l’ENS DE LYON :   * CM Philosophie générale : Préparation à la leçon d’agrégation * CM Méthodologie de la réflexion philosophique (L3-M1) * Colles dans le cadre de la préparation à l’agrégation de philosophie * CM Philosophie politique : « Les limites de la démocratie » (CPES) * TD Epistémologie : « Introduction aux sciences sociales » (CPES) |  | 2012-2015 |
| * Tutorat : Préparation à l’agrégation de philosophie. * Colles dans le cadre de la préparation à l’agrégation de philosophie |  |  |
| Vacations à l’INSA de Lyon :   * CM de culture générale sur le thème « La violence » (INSA de Lyon), 18h   Lycée des Chartreux (classes préparatoire scientifiques) :   * Colles |  | Janvier-Mai 2012 |

**professeur agrégé au lycée :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * Enseignement à temps complet aux lycées Marcel Sembat (Venissieux) et Colbert (Lyon 8ème arr.) * Enseignement à temps complet aux lycées Juliette Récamier (Lyon 2ème arr.) et Parc Chabrières (Oullin) |  | 2020-2021  2018-2019 |
| * Enseignement à temps complet aux lycées Lacassagne (Lyon 3ème arr.) et La Martinière Diderot (Lyon 1er arr.). |  | 2017-2018 |
| * Enseignement à temps complet aux lycées Madame de Stael (St Julien-en-Genevois) et La Versoie (Thonon-les-bains). | - | 2015-2016 |
|  |  |  |

# **7. RÉSUMÉS DE QUELQUES COURS**

**Université Jean Moulin Lyon 3**

**2019-2020**

**CM L2 (droit-philo) : philosophie du droit pénal**

**« Le droit de punir »**

Résumé : Après avoir présenté le scandale ou l’échec que représente le recours à la punition pour la philosophie morale (à partir, notamment, de l’étude des conceptions développées par Socrate dans certains dialogues de Platon) et rappelé la distinction canonique entre justice et vengeance, le cours s’est attaché à enquêter sur la nécessité de punir, le droit de punir et les différentes conceptions du sens de la peine (rétributive, réparatrice, dissuasive, réhabilitative).

On a d’abord longuement examiné les fondements du droit de punir dans les théories du contrat social (de Hobbes à Beccaria), avant d’éprouver l’opposition entre une conception utilitariste (Bentham) et rétributiviste de la peine (Kant, Hegel).

Une dernière partie du cours a porté sur le développement d’une justice restaurative qui, du fait qu’elle est centrée sur la victime plutôt que sur le coupable, peut sembler tendre à estomper la distinction entre justice et vengeance.

**TD (L2 droit-philo) : éthique et droit**

**« Revendications de droits, illégalismes et actions en justice : quelle éthique démocratique ? »**

Résumé : Après avoir présenté un cadre général invitant à considérer la démocratie extra-électorale, notamment à travers les illégalismes, les revendications de droit et les actions en justice (C. Colliot-Thélène, P. Pettit, J. Rawls, J. Habermas, R. Dworkin), j’ai invité les étudiant-e-s (en philo-droit) à en éprouver la fécondité ou les limites à travers leurs exposés portant, par exemple, sur l’affaire des « décrocheurs » dénonçant par un acte de désobéissance civile l’inaction climatique et son traitement judiciaire, l’arrêt Buckley vs Valeo sur le financement des campagnes électorales américaines et ses suites ou la requalification des prestations de chauffeurs en contrats de travail par la Cour de cassation puis d’appel de Paris. À chaque fois, le rôle des associations, les liens problématiques entre justice et opinion publique, l’aspect éventuellement politique du jugement ont été examinés et discutés.

**TD (L1) : philosophie politique (CM de T. Gontier : « La justice »)**

**« Introduction à la *Théorie de la justice* de J. Rawls »**

Résumé : Dans ce cours, j’ai introduit les étudiants à la *Théorie de la justice* de J. Rawls, en tâchant d’examiner pourquoi cette œuvre avait exercé une influence si profonde sur la philosophie politique anglo-américaine. Après avoir introduit le contexte de TJ, son objet et sa méthode, nous avons procédé à des lectures et à des commentaires critiques du texte en fonction des thèmes suivants : la position originelle, le voile d’ignorance et les deux principes de justice ; le principe de différence par opposition à la méritocratie ; les principales institutions en matière de justice distributive ; les bases sociales du respect de soi, le ressentiment et l’envie ; la règle de majorité et la désobéissance civile ; le développement du sens de la justice dans une société bien ordonnée.

**CM & TD (L1 droits-philo) : Philosophie morale et politique**

**« La faiblesse de la volonté »**

Dans ce cours, il s’est agi de retracer les étapes historiques de prise en charge du problème de l’*akrasia*, de sa formulation initiale chez Platon et Aristote à son évolution dans la philosophie latine et moderne pour enfin étudier ses résurgences contemporaines.

Le cours s’est alimenté de l’analyse d’œuvres littéraires telles que la *Médée* d’Euripide, la *Phèdre* de Racine et Les *Carnets du Sous-Sol* de F. Dostoievski.

**CM (L1 – cours généraliste ouvert aux non-philosophes) : Philosophie morale et politique**

**« Rousseau : une philosophie de la liberté »**

Plusieurs questions fondamentales de la philosophie morale et politique ont été abordées durant ce parcours dans la vie et l’œuvre de Rousseau : d’où vient le mal, si l’on exclut la facilité fataliste consistant à supposer que l’homme y est naturellement prédisposé ? jusqu’où peut-on tolérer les inégalités sociales et que peut-on espérer y changer ? vers quels modèles de transformation sociale se tourner ? si le consentement du peuple est le fondement de l’autorité politique, à quelles conditions l’État est-il légitime ? etc.

J’ai tâché de montrer que l’unité de la philosophie de Rousseau réside dans l’exigence d’*autonomie* (sociale, morale et politique).

**2018-2019**

**CM (M2) : Débats et controverses - normes et pratiques**

**« Le débat entre Rawls et Habermas : philosophes et citoyens »**

Le thème de la démocratie délibérative n’a cessé de croitre en popularité depuis ses premières formulations dans les années 80. L’une des étapes centrales de la structuration des discussions autour de la manière de comprendre la nature et le rôle des délibérations démocratiques est le débat qui a opposé Rawls et Habermas par articles interposés, à l’initiative du *Journal of philosophy*. Rawls et Habermas ont chacun, par des voies différentes, cherché à adapter au cadre de sociétés complexes et pluralistes l’intuition séminale d’un espace politique au sein duquel les citoyens puissent faire valoir leurs prétentions les uns vis-à-vis des autres, de telle sorte que la décision dégage une solution mutuellement acceptable. C’est sur la nature des procédures susceptibles de garantir une telle acceptabilité que Rawls et Habermas se séparaient, Rawls fondant cette garantie sur le *type* de raisons devant être avancées par les citoyens politiquement actifs, Habermas considérant que toute discussion s’initiant dans l’horizon présupposé d’un accord intersubjectif possible, une telle garantie serait à la fois superflue et autoritaire, le philosophe édictant à l’avance les raisons recevables en lieu et place des citoyens.

Comment le débat peut-il s’engager, alors même que les deux philosophes appartiennent à des traditions philosophiques très différentes ? Quel rôle joue leur commune référence à Kant, qu’ils ne lisent pas de la même façon ? Que nous apprend ce débat sur leur rapport à l’histoire de la philosophie, sur l’évolution de leurs propres positionnements et sur leur capacité à intégrer les objections qui leur sont adressées ? Telles sont les questions qui ont guidé l’étude de ce texte, dont les enjeux parfois difficiles à discerner n’en restent pas moins actuels.

**TD (L2) : philosophie du droit (CM T. Gontier : « Le droit naturel »)**

**« Locke et Rousseau » (L2)**

Sur tout un ensemble de thèmes d’importance, Rousseau est tributaire de Locke, et souvent plus proche de ses positions qu’on ne croirait. L’étude de la pensée de Locke offre ainsi une bonne porte d’entrée dans l’interrogation sur le rapport problématique de Rousseau au droit naturel et sur ses positions eu égard aux thèmes suivants :

**L’état de nature et la loi naturelle** (Locke, *Second Traité*, chap. 2 ; Rousseau, *Second Discours*, préface et introduction)

**Le droit d’esclavage** (Locke, *Second Traité*, chap. 3, 4 et 16 ; Rousseau, *Du Contrat Social*, I, IV)

**Le droit de propriété** (Locke, *Second Traité*, chap. 5 et 9 et 11 ; Rousseau, *Second Discours*, 2nde partie ; *Émile*, II ; *Du Contrat Social*, I, IX)

**L’analogie autorité paternelle/autorité politique** (Locke, *Second Traité*, chap. 6, 7 et 15 ; Rousseau, *Discours sur l’Économie Politique* ; *Du Contrat Social*, I, III)

**La règle de majorité et le droit de résistance** (Locke, *Second Traité*, chap. 8 et 19 ; Rousseau, *Du Contrat Social*, IV, II ; *Lettres écrites de la Montagne*, VIII et IX)

**2016-2017**

**CM (L3) : Philosophie politique**

**« Les défenses épistémiques de la démocratie »**

Ce cours a consisté à introduire à un ouvrage important de David Estlund, paru en 2007, intitulé l’*Autorité de la démocratie*. Estlund y soutient que notre attachement à la démocratie ne tient pas uniquement à l’équité procédurale (la chance égale d’influer sur le résultat de la décision) mais encore à la valeur épistémique de la procédure démocratique, c’est-à-dire à sa tendance à déboucher sur les bonnes décisions. J’ai tâché de présenter cet ouvrage non tant pour lui-même qu’à partir d’une généalogie des problématiques qui s’y nouent (le rapport entre politique et vérité, la source de l’autorité politique, le gouvernement des experts…) ; les textes de Platon (*République*, Livre VIII), de Mill (*Considérations sur le gouvernement représentatif*: le vote plural), Arendt (*La condition de l’homme moderne* : la condition de pluralité, *Les* *origines du totalitarisme* : idéologie et terreur, *La crise de la culture* : “vérité et politique”) ont ainsi été étudiés pour eux-mêmes avant d’être éclairés à la lumière de la façon dont Estlund entendait surmonter les obstacles qu’ils représentent pour son propre projet (réconcilier la politique et la vérité sans pour autant dégager la voie à l’épistocratie). Celui-ci était ensuite présenté au regard des conceptions minimalistes de la démocratie (Kelsen, Schumpeter) et des conceptions agrégatives dont les vices et vertus épistémiques ont été mis en avant par Condorcet et Arrow, en réaction auxquelles se développent les approches épistémiques fondées sur la délibération (Habermas, Estlund). En conclusion, j’ai abordé la critique adressée par N. Urbinati dans son livre *Democracy Disfigured*, aux approches épistémiques, accusées de dépolitiser la démocratie.

**CM (L3) : Philosophie morale**

**« Rousseau : philosophie morale et critique sociale »**

Le cours s’ouvrait sur le paradoxe apparent qui consisterait à parler d’une « philosophie morale » de Rousseau, dans la mesure où celui-ci considérant l’homme naturellement bon, on ne voit pas ce que la philosophie pourrait apporter à sa moralité sinon l’obscurcir. Le cahier des charges consiste alors à expliquer la naissance du mal (nouvelle théodicée, la société devenant, comme Cassirer l’a montré, un nouveau sujet d’imputation), pour comprendre comment le prévenir (par l’éducation négative) voire le guérir (par « l’art perfectionné », sur le principe du « remède dans le mal »). Le rôle de la pitié, le lien entre désir de reconnaissance et aliénation, le rapport entre moralité et culture, entre moralité et religion ont été étudiés à travers les textes de Rousseau (les deux *Discours*, les réponses à Voltaire, l’*Émile* en particulier) en vis-à-vis d’autres théoriciens des sentiments moraux (Hutcheson), de l’amour de l’ordre (Malebranche) ou de l’amour-propre (Augustin, Pascal). Une comparaison avec la philosophie morale de Kant(que sur certains points celle de Rousseau annonce)a également été développée.

**ENS LYON**

**2012-2015**

Mon monitorat à l’ENS de Lyon a principalement consisté à donner des **cours magistraux** de **méthodologie** et de **philosophie générale** (préparation à la leçon) à destination des **agrégatifs** d’une part, des nouveaux entrants (**L3-M1**) d’autre part.

J’ai également encadré des petits groupes d’agrégatifs (**tutorat**) afin de leur donner des conseils méthodologiques et combler selon leur demande leurs lacunes en méthodologie, philosophie générale ou sur certains aspects mal couverts du programme.

J’ai également pris part aux enseignements en **CPES** (classe préparatoire à l’enseignement supérieur) en proposant une introduction à la **philosophie politique** et à la **philosophie des sciences humaines**.

# **8. PRÉSENTATION DE QUELQUES TRAVAUX SCIENTIFIQUES**

**Publications**

**Dossier « Le tirage au sort en politique à l’épreuve des conflits » pour *Raisons Politiques***

Résumé : Les recours aux assemblées tirées au sort se multiplient à travers le monde, dans une atmosphère de défiance envers la classe politique traditionnelle. Qu’elles soient promues pour leur impartialité, leur représentativité, leur caractère participatif ou délibératif, elles sont souvent considérées comme un moyen de dépassionner les débats et de favoriser l’émergence d’un consensus que les clivages partisans et les conflits d’intérêt compromettraient. De ce fait, les organes composés d’individus tirés au sort n’ont presque jamais été étudiés du point de vue dynamique des conflits auxquels ils donnent lieu et/ou dont ils se font l’écho, ou encore dans leurs relations aux groupes d’intérêts traditionnels, aux partis politiques ou aux mouvements sociaux. Ce dossier s’empare de la question, au croisement de la théorie politique normative et des sciences sociales de la participation. Que deviennent les conflits d’intérêt et les antagonismes politiques au sein des assemblées tirées au sort ? Quels rapports aux groupes d’intérêt, aux partis politiques et aux mouvements sociaux les organes tirés au sort sont-ils susceptibles d’entretenir ? Comment ceux-ci sont-ils en retour susceptibles de faire usage du tirage au sort, et quels types d’usages autonomes ? Les logiques qui sous-tendent la promotion du tirage au sort sont-elles compatibles avec la représentation agonistique de la démocratie et la reconnaissance de conflits d’intérêt irréductibles ? Autant de questionnements que les contributeurs-trices du présent dossier s’attachent à investir.

**« Citoyenneté, participation et représentation après le tournant épistémique de la démocratie délibérative », *Démocratie et citoyenneté(s)*, dir. Félicien Lemaire, Paris, Mare et Martin.**

Résumé : On associe spontanément la citoyenneté à l’exercice des droits politiques, refusés aux étrangers. Pourtant, il semble que la revendication de droits subjectifs égaux sans condition d’appartenance rende mieux raison de l’effectivité des luttes démocratiques. Après le « tournant épistémique », ce qui importe est de fonder un système qui a, d’une part, le plus tendance à aboutir à de bonnes décisionssans pour autant, d’autre part,saper le respect que les citoyens se portent à eux-mêmes en tant que porteurs de revendications légitimes (ce qui exclut que certains citoyens soient par principe exclus de la prise de décision politique et donc le pouvoir des experts). Ce nouveau cadre philosophique permet de se délester du mythe d’un peuple auto-légiférant (directement ou par l’intermédiaire de ses représentants) pour se concentrer davantage sur les dispositions juridiques et les opportunités de participation politique mutuellement acceptables susceptibles de renforcer la qualité et la justice des décisions politiques.

**« Représenter la volonté générale : Rousseau et son héritage paradoxal », *Les défis de la représentation*. Langages, pratiques et figurations du pouvoir. dir. Manuela Albertone et Dario Castiglione, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 115-137.**

Résumé : la théorie politique de Rousseau qui a pour implication nécessaire le rejet de la représentation politique est pourtant réputée avoir inspiré les artisans des démocraties représentatives modernes. Nous établissons que le *Contrat Social* sous la première République a été sincèrement pris pour base de référence en donnant cependant une importance outrée à la mise en œuvre de la souveraineté du peuple et à la vertu. Nous montrons que cette interprétation (jacobine) a aussi conduit à émarger les raisons positives que Rousseau avait de refuser la représentation politique, qui suggèrent d’autres normes démocratiques. L’inaliénabilité de la souveraineté, fondée sur son assimilation à une volonté, a en partie une dimension stratégique. Elle devait permettre aux citoyens de petites Républiques de ne pas se laisser isoler et de disposer (dans l’assemblée) d’un organe politique (et d’un moyen pacifique) leur permettant de protéger leurs droits.

**« Amour-propre et opinion dans Rousseau : vers une anthropologie politique de la reconnaissance », *La reconnaissance avant la reconnaissance. Archéologie d’un concept philosophique moderne*, dir. Emmanuel Renault, Francesco Toto, Théophile Pénigaud de Mourgues, Lyon, ENS éditions, 2017, p. 195-209.**

Rousseau est considéré comme l’un des premiers auteurs ayant donné un statut central à l’analyse des dynamiques de reconnaissance et des pathologies dont elles étaient porteuses. Charles Taylor, Axel Honneth, Barbara Carnevali et Frederick Neuhouser, ont chacun à leur manière rendu hommage à l’acuité de ses descriptions. Dans cet article, je m’efforce de compliquer un schéma interprétatif courant qui dérive de la critique sociale de Rousseau un idéal politique égalitaire tendant à l’effacement des différences et préférences sociales. Je montre que ce n’est pas le désir de reconnaissance en tant que tel, mais son indexation sur des inégalités sociales et statutaires arbitraires qui suscite les pathologies auxquelles Rousseau cherche à remédier. La critique ne porte donc pas sur la dimension psychologique de l’amour-propre (la tendance aux préférences et aux comparaisons) mais sur les critères de distribution de l’estime sociale.

**« Intérêt commun ou intérêt général ? De l’enjeu d’une décision terminologique chez Rousseau », *Astérion* (revue en ligne), 17/2017.**

Résumé : On associe souvent à la théorie politique de Rousseau l’idée d’intérêt général, alors qu’il n’utilise pratiquement pas l’expression (pourtant déjà largement en usage). La préférence systématique donnée à l’expression d’intérêt commun sur celle d’intérêt général relève d’une décision consciente et recouvre des enjeux philosophiques de fond : l’intérêt commun est le support matériel de formation d’une volonté politiquement orientée (la volonté générale) tandis que l’intérêt général renvoie au langage normatif dans lequel une décision non nécessairement démocratique cherche à fonder sa légitimité en raison. Pierre Bourdieu, dans l’un de ses derniers articles, rend justice à cette nuance, et à l’idée d’intérêt commun telle qu’elle est développée par Rousseau.

**“The Political Opposition of Rousseau to Physiocracy: Government, Interest, Citizenship”, The European Journal of the History of Economic Thought, vol. 22, issue 3, 2015, p. 473-499.**

Résumé : L’échange épistolaire entre Rousseau et Mirabeau permet d’éclairer le rapport critique que Rousseau a entretenu avec l’économie politique naissante de son temps (en particulier via sa lecture de l’Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques de Lemercier de la Rivière). Cette critique ne porte pas sur la théorie économique elle-même (dont Rousseau fait crédit à ses représentants de la validité), mais sur le passage de celle-ci à la doctrine politique (le despotisme légal). Le dialogue est rendu fécond du fait que Rousseau partage avec les physiocrates des préoccupations communes. L’article en localise au moins trois, qui donnent lieu à des décisions théoriques antinomiques : sur le statut de l’intérêt, la « science du gouvernement » et le rapport entre opinion publique et citoyenneté.

**Thèse de doctorat**

**Titre : Rousseau et le principe de citoyenneté : recherche sur la nature du lien social démocratique.**

Résumé : Pourquoi Rousseau insiste-t-il de façon aussi intransigeante sur la nécessité, pour le peuple, d’être physiquement assemblé, qui condamne de son propre aveu sa théorie politique à ne s’appliquer adéquatement qu’à des républiques de petite taille ? Telle est la question que ma thèse de doctorat a tâché de prendre en charge, en mettant à l’épreuve le lien interne établi dans le *Contrat Social* entre souveraineté du peuple, république et lien social.

De l’élucidation des circonstances de fabrication du concept de volonté générale (chap. 1) et de la nature de l’intérêt commun (chap. 2), il ressort que seule l’assemblée légale du peuple, en tant qu’organe politique où les termes de l’association peuvent être remis en jeu et leur équité vérifiée (chap. 3), peut permettre aux citoyens d’être assurés autant que possible, qu’il en va, dans la décision à prendre, de l’intérêt bien compris de chacun et d’admettre la nécessité d’une contrainte légitime pour soutenir leurs engagements mutuels (chap. 4). L’exercice direct de la *souveraineté* par le peuple assemblé joue ainsi à la fois une fonction défensive (prémunissant les citoyens contre la domination publique du gouvernement) et formatrice (chacun y développant une volonté générale en adoptant l’attitude qui lui rend sensible la manière dont l’intérêt commun entre dans la composition de son intérêt propre). Des suppléments sont toutefois nécessaires au maintien des *sentiments de sociabilité* qui soutiennent la coopération (religion civile) et d’un *éthos* républicain qui endigue l’influence des intérêts privés (censure) (chap. 5) Le dernier chapitre de la thèse examinait les tentatives de Rawls et de Habermas pour réaliser, dans le cadre de sociétés complexes et pluralistes, le projet de Rousseau. Celles-ci, renvoyées aux lacunes que chacun des auteurs identifient dans la doctrine adverse, s’avérant défaillantes, j’ai proposé de radicaliser la “démocratie délibérative” pour s’approcher de l’idéal rousseauiste (chap. 6).

Un livre issu de quatre chapitres remaniés et augmentés de la thèse sera publié aux éditions Classiques Garnier, collection Politique(s), sous le titre *Défendre les droits du peuple. Concepts et contexte de la philosophie politique de Rousseau* (voir le sommaire en pièce jointe).